

---

## PROJET D'APPUI A L'APUREMENT DES COMPTES DE GESTION DES COMMUNES - PAAJCOG -

### Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'une agence de communication



Dans le cadre de l'exécution du « *Projet d'appui spécial à l'apurement juridictionnel des comptes de gestion des communes (PAAJCOG)* » mis en œuvre par l'ONG ALCRER et financé par la Coopération Suisse (Programme Redevabilité phase 2), il est prévu le **recrutement d'une agence de communication** pour accompagner le plaidoyer « *Pour le renforcement du contrôle juridictionnel des comptes de gestion des communes* ».

A cet effet, ALCRER lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la présélection des agences de communication désireuses de soumissionner au recrutement d'une agence de communication.

Pour plus de détails sur le processus de sélection, les critères de présélection pour la constitution de la liste restreinte des agences de communication candidates sont disponibles sur la site web de l'ONG ALCRER : <https://alcrer.bj/> ou au secrétariat de l'ONG ALCRER sis à l'étage de l'immeuble TOMEDE - C/2124 D - Quartier : Mènotin, à côté de la quincaillerie CTPS à 100 m de la télévision Canal 3 en allant au carrefour Bank Of Africa (BOA), Cotonou - 01 BP 2769 - Tél. : 97 08 71 92 / 94 19 16 13, E-mail : [alcrerpara@yahoo.fr](mailto:alcrerpara@yahoo.fr)

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au secrétariat de l'ONG ALCRER au plus tard le **mardi 31 octobre 2023 à 18 heures** avec la mention « **Constitution de liste restreinte d'agence de communication** ».